

HONORAIRES TRANSACTION

Locaux à usage d'habitation / Terrains

PRIX DE VENTE TTC en euros	HONORAIRES TTC en euros
Jusqu'à 80 000 €	6 000 € (forfait)
De 80 001 à 130 000 €	7 %
De 130 001 à 175 000 €	6 %
De 175 001 à 200 000 €	5,5 %
De 200 001 à 300 000 €	5 %
De 300 001 à 400 000 €	4,5 %
A partir de 400 001 €	4 %

Mandat de vente : Honoraires à la charge du vendeur

Mandat de recherche : Honoraires à la charge de l'acquéreur

* TVA au taux en vigueur de 20% incluse

* Tranches non cumulatives, forfait ou % du prix de vente

Estimation d'un bien : offerte (dans le cadre d'un mandat) / 149 € TTC sans mise à la vente.

HONORAIRES LOCATION

Locaux d'habitation loi du 6 juillet 1989

En partenariat avec Stéphane Plaza Immobilier Minimes RCS Toulouse 829 033 786

Locaux commerciaux et professionnels :

12 % HT du loyer HT annuel

Rédaction de bail pour locaux commerciaux et professionnels :

400 euros HT à la charge du preneur

HONORAIRES GESTION LOCATIVE

7,2 % TTC des sommes quittancées

Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations calculée sur les sommes quittancées : 2,5 % TTC

Location meublée/non meublée	Part bailleur	Part locataire
Négociation et mise en relation	Offert	-
Visite du preneur, constitution du dossier, rédaction du bail	4,5 € TTC*/m ²	4,5 € TTC*/m ²
Etat des lieux : facturé au bailleur et au locataire le jour de sa réalisation	1,5 € TTC*/m ²	1,5 € TTC*/m ²